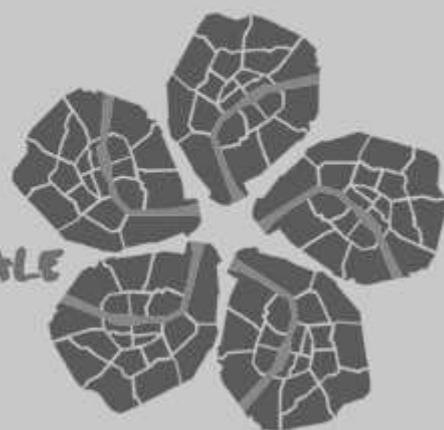


PRINTEMPS DE LA
DÉMOCRATIE LOCALE



**Partageons nos expériences
pour construire et enrichir
la démocratie locale à Paris**

juin 2004

L'objectif majeur et innovant de ce document est de vous apporter un éclairage plus large sur les différentes expériences menées en matière de démocratie locale à Paris.

Ces fiches relatant les initiatives locales vous sont présentées afin de vous faire partager des expériences, vous donner des informations et pourquoi pas des idées sur les actions qui pourraient être conduites dans les conseils de quartier auxquels vous participez.

Parce qu'il semblait essentiel de faire remonter ces expériences à partir des acteurs qui les initient et les portent, le choix des projets et la rédaction de ces fiches sont le fruit des différentes mairies d'arrondissement qui ont bien voulu répondre à la réalisation de ce document.

2ème arrondissement

Bal des Conseils de quartier Palais Brongniart

QUOI :

Bal des conseils de quartier

POURQUOI :

Faire un projet commun aux 3 conseils de quartier.

Le 2ème arrondissement dispose d'un lieu prestigieux, le Palais Brongniart (Bourse) et la mairie peut en disposer quelques jours par an.

POURQUOI FAIRE :

Inviter les habitants du quartier à se rencontrer, à se connaître, à partager un moment convivial, qui plus est dans lieu magnifique. Intégration, convivialité, rencontres.

QUI :

Les conseils de quartier par le biais de l'équipe d'organisation du bal intra conseil de quartier avec le soutien et l'aide de la mairie du 2° arrondissement.

COMMENT :

Budget fonctionnement conseil de quartier .(6000 euros = 2000 par Conseil)

- Aide logistique de la mairie. (tables chaises)
- Communication : mailings, tracts, affiches.
- Créer spécialement un groupe de travail pour un évènement de cette ampleur.

- Depuis 2003, les commerçants du quartier ont des stands et participent à l'animation.

- 1ère partie de la soirée (19h-21h) plutôt orienté enfants avec des animations de maquillage, jeux de ballons, magiciens, etc...

- A partir de 21 h jusqu'à 2 heures du matin : musique par groupe et DJ.

Le vestiaire est tenu par des associations du quartier.

BILAN :

En 2002, le projet a été monté en 1 mois, avec très peu de communication, et a quand même rencontré un certain succès (800 personnes).

En 2003, plus de 2300 personnes sont venues. Beaucoup de personnes viennent aussi pour visiter le lieu prestigieux.

La communication doit être améliorée.

La réussite d'une telle opération dépend de plusieurs facteurs : S'y prendre au moins 4 mois à l'avance. Que chacun est une tâche précise à faire et s'y tienne. Que tout le monde veuille que cette soirée soit un moment de fête.

CONTACT :

Mériadec de Rigaud - 01.53.29.75.26

Apéro de quartier

QUOI :

apéritif / repas de quartier : dans un lieu sympa (voie piétonne, arcades, square...) chacun amène à boire, à manger, des chaises...

POURQUOI :

commission animations de quartier du conseil de quartier Sentier très dynamique.

Initiative spontanée de quelques habitants en 2000-2001. Ces habitants ont par la suite intégré le conseil de quartier, et fondé la commission animation.

POURQUOI FAIRE :

convivialité, permettre aux gens de l'arrondissement de se connaître

QUI :

commission animation /mairie du 2° arrondissement

COMMENT :

Demande d'occupation de la voirie à demander en amont au commissariat de police de l'arrondissement.

- Communication : affiches, mailing, tracts. (photocopies sur budget fonctionnement des conseils de Quartier)

BILAN :

Il est très positif. Opération renouvelée régulièrement (saison des apéros de quartier de mai à septembre) avec chaque fois un franc succès.

Fait des émules dans les quartiers voisins.

CONTACT :

Mériadec de Rigaud - 01.53.29.75.26

3ème arrondissement

Opération “Ma rue Propre”

QUOI :

Sensibilisation des habitants et commerçants à la propreté de la voie publique.

POURQUOI :

Demande récurrente des conseils de quartier et volonté d'une mobilisation et d'une sensibilisation accrue des riverains.

POURQUOI FAIRE :

Responsabilisation des usagers de la voie publique au maintien nécessaire de la propreté du quartier.

QUI :

Les trois conseils de quartier en partenariat avec la Mairie d'arrondissement.

COMMENT :

- Création d'un groupe de travail inter-conseils de quartier.

- Réunions de préparation entre les conseils de quartier, la Mairie d'arrondissement et les services techniques de la Ville.

- Préparation matérielle (autorisations ; installation de banderoles ; affichage ; invitation des riverains ; distribution de supports de communication tels que cendriers, poubelles...)

- Réalisation : une journée d'animation (troupe de théâtre de rue ; pot amical et ambiance festive) par

Conseil de quartier suivi de trois semaines de communication.

BILAN :

Participation notable de habitants avec information quant au rôle des conseils de quartier. Retombées presse (5 articles dont le Parisien).

CONTACT :

Rémi GERBAUD, coordinateur des conseils de quartier - Mairie du 3e - 01.53.01.75.04 ou remi.gerbaud@mairie-paris.fr

4ème arrondissement

L'Aménagement de la rue du Trésor Une nouvelle conception de l'espace public

Un constat :

Bien que située dans un quartier, le Marais, unanimement reconnu pour son animation urbaine, la rue du Trésor souffrait de nombreuses nuisances notamment sonores, de stationnement, et de pollution dues à la fois à un excès d'occupation de l'espace le soir et à sa structure formant une caisse de résonance. Il importait de prendre en compte les avis des riverains, principales victimes de ces nuisances. La priorité a été donnée à l'amélioration de cette rue afin d'apporter une réponse durable à ces nuisances spécifiques et de la rendre à la fois plus accessible et harmonieuse pour tous.

Une action :

Devant la diversité et l'hétérogénéité des opinions sur les solutions à adopter, comment se mettre d'accord, comment parvenir à coproduire ensemble un aménagement de l'espace qui permette à tout le monde de ressentir un mieux vivre significatif ? Ce fut l'enjeu de la démarche proposée. La rue du Trésor fut le premier exemple de ce que peut apporter une véritable démarche de concertation entre la mairie, les pouvoirs publics et les citoyens. De 2002 à 2003, de nombreuses réunions publiques ont eu lieu, un groupe de travail formé d'habitants et de commerçants s'est constitué. Celui-ci, en concertation avec la mairie, a élaboré un projet qui a obtenu l'accord des riverains.

A noter : chaque réunion du groupe de travail était suivie d'une réunion des services de la Ville, afin de valider ou d'invalider techniquement les solutions proposées.

Des solutions :

Après une étude réalisée par le CSTB (laboratoire de sociologie urbaine), les travaux d'aménagement définis en concertation avec les commerçants, les riverains, et les services techniques de la ville et de la mairie du IV ont été mis en œuvre en novembre 2003 et se sont achevés en avril 2004. Ils ont porté sur :

- la redistribution des espaces entre trottoirs et voie
- le traitement du niveau acoustique de la rue par la mise en place de parterres plantés le long des cheminements piétons
- la mise en place d'un nouveau revêtement de sol
- la limitation de l'accès automobile à la rue par un système de bornes rétractables

A noter : le groupe de travail a continué à se réunir pendant la réalisation des travaux afin d'assurer un suivi en temps réel, et, le cas échéant, de corriger certains aspects du projet.

Pour que ces réalisations soient respectées par tous, y compris les visiteurs, et qu'elles s'inscrivent résolument dans la durée, une charte des usages a été élaborée, par les habitants et commerçants. D'un caractère incitatif, cette charte tient compte des différentes réglementations municipales actuelles en vigueur et s'inscrit dans la volonté de requalification globale des espaces publics sur le plan du paysage, de l'architecture, des usages, du cadre de vie et de la notion de respect, garantie du bien commun

Le principe fondateur et novateur de cette démarche fut la concertation pour aboutir à des propositions concrètes conciliant l'activité économique, l'attractivité du quartier, l'amélioration du cadre de vie, le respect de la tranquillité des riverains et la lutte contre le bruit et la pollution. Ce principe fait partie intégrante de la réflexion de la mairie du IV ème arrondissement vis à vis de ses concitoyens.

Un Projet pour le IV :

La rue du Trésor est aujourd'hui emblématique de la démarche que souhaite initier la mairie. L'aménagement urbain proposé, dans une démarche de concertation et de transparence, par Dominique Bertinotti a vocation à lutter contre la muséification du centre de Paris. Il est important de trouver un meilleur équilibre entre la légitime demande des riverains et l'attractivité et le dynamisme commercial du 4e arrondissement afin de redonner vie à cet espace. Il est actuellement nécessaire de disposer d'une nouvelle approche afin de redéfinir les usages que nous souhaitons pour notre ville et nos quartiers dans les prochaines années.

Contacts :

Jean LHOPITAL
Premier adjoint à la Mairie du 4e,
chargé de la démocratie locale
01 44 54 75 27
jean.lhopital@mairie-paris.fr

Aymeric BOGEY
Cabinet de la Maire du 4e
chargé de la démocratie locale
01 44 54 75 27
aymeric.bogey@mairie-paris.fr

Le Conseil des Jeunes du 4ème arrondissement

Créé en octobre 2002, le Conseil des Jeunes - composé du Conseil des Enfants et du Conseil de la Jeunesse - est ouvert aux jeunes qui habitent, étudient ou travaillent dans le 4e arrondissement. Cet espace d'expression citoyenne offre à ces membres la possibilité d'élaborer et de mettre en œuvre des projets pour leur arrondissement sur des domaines aussi divers que le sport, la culture, la solidarité, l'environnement...

Depuis octobre 2003, le Conseil des Jeunes dispose d'un local " Du côté des Jeunes " (14 rue François Miron) et de deux journaux, le " 4-quarts " pour le Conseil des Enfants et " Four You " pour le Conseil de la Jeunesse.

1) Le Conseil des Enfants du 4e (9/ 12 ans)

Le Conseil des Enfants est composé de 26 membres, élus par les élèves dans chaque établissement scolaire de l'arrondissement. En fonction des projets définis lors de la première réunion plénière, des commissions thématiques sont mises en place. Tout enfant qui le souhaite, élu ou non, peut y participer. Les projets pour l'année 2003/2004 :

- Commission Sport (26 inscrits) : tournoi de football entre les CM1/CM2 et 6e/5e des établissements scolaires du 4e. Le tournoi s'est déroulé le dimanche 4 avril au TEP des Jardins Saint Paul et a réuni 130 enfants.

- Commission Solidarité / Handicap (13 inscrits) : enquête sur le sujet puis rédaction d'un article dans le journal " 4-quarts " pour sensibiliser les lecteurs aux problèmes que rencontrent les personnes handicapées dans leur vie quotidienne.

- Commission Solidarité / Fresque (8 inscrits) : création de quatre fresques pour l'hôpital, l'Hôtel-Dieu. L'objectif est d'égayer le quotidien des malades et de leur famille.

Inauguration des fresques dans le hall d'accueil de l'Hôtel-Dieu (1 place du Parvis Notre Dame), le jeudi 17 juin à 17h.

- Commission Cadre de Vie (11 inscrits) : visite des jardins du 4e actuellement fermés au public pour envisager leur ouverture au plus grand nombre et campagne de sensibilisation contre les incivilités (fabrication et distribution de cartons rouges ou jaunes sur le modèle des sanctions footballistiques)

2) Le Conseil de la Jeunesse du 4e (13/18 ans)

Le Conseil de la Jeunesse est composé de 16 membres, élus ou désignés dans chaque établissement scolaire de l'arrondissement. Tout jeune qui le souhaite, élu ou non, peut participer aux commissions thématiques. Les projets pour l'année 2003/2004 :

- Commission Communication : rédaction du nouveau numéro du journal " Four You "

- Commission Evènement : Organisation de la deuxième édition de la Fête des Jeunes du 4e, le 22 mai 2004. Pour cette nouvelle édition, les membres du Conseil ont lancé un appel aux Jeunes Talents du 4e, ils ont sélectionné les candidats en organisant des auditions. Ils ont ainsi mis en place le 1er festival des jeunes du 4e intitulé Raz d'Marais . 4 avec un programme riche et varié : capoeira, jeu de rôle, matchs d'impro, concerts de ska, funk, rock, mix house et diffusion de courts métrages.

5ème arrondissement

Exemples de sujets débattus en conseils de quartier

Le conseil de la jeunesse

Les conseils de quartier concernés ont traité des projets mobiliers des bus 21,27 et 91 et de la propreté dans l'arrondissement.

Il se sont intéressés aux travaux d'aménagement de l'Université Jussieu ainsi qu'à la rénovation du Couvent des Bernardins.

D'autres sujets ont donné lieu à des débats, tel que le bruit, la Maison des Oiseaux ...

Il a participé au téléthon 2002 en organisant, en coopération avec d'autres arrondissements, un parcours de Paris en roller afin de sensibiliser les jeunes à ce sujet.

Il a débattu des droits des enfants en invitant un professeur de Droit de l'Université ASSAS et les Directeurs des Lycées Louis le Grand, Henri IV et Sœur Rosalie (...) à une conférence-débat.

Le Conseil de la Jeunesse du 5ème arrondissement a également organisé un Tournoi Mixte de Volley ball, puis de Basket dont l'objectif était de faire se rencontrer les jeunes des différents établissements scolaires du 5ème (du Lycée Louis le Grand aux Lycées Techniques) et de faire jouer ensemble les garçons et les filles de l'arrondissement.

Il a enfin organisé une Soirée d'initiation à la Salsa, ouverte à tous, à la Mairie du 5ème arrondissement.

6ème arrondissement

Les réalisations des conseils de quartier

Opération de d'entraide et d'assistance aux personnes âgées et isolées par le conseil de quartier Saint-Germain des Prés

Décembre 2003

" Et si on retrouvait l'esprit de village ? " Les membres de ce conseil de quartier se sont relayés toute une journée dans une supérette du 6e pour présenter leur projet d'entraide et d'assistance aux personnes âgées et isolées, et faire appel aux personnes qui souhaiteraient s'y associer. Leur objectif était de créer un maillage de bénévoles pour mieux détecter les cas de solitude.

Journal " Sixième infos " n°6, édition Conseil de Quartier

Novembre 2003 - 8 pages

Une page était ouverte à chaque conseil de quartier qui a pu s'exprimer sur ses projets, ses préoccupations et annoncer ses réunions.

Vote pour l'utilisation du budget d'investissement

Premier trimestre 2004

Création d'emplacement pour les deux-roues, pose de barrières pour sécuriser les trottoirs, amélioration de l'éclairage public, pose de bornes pour fermer la circulation dans l'allée Père Riquet...

Projet de Balcons fleuris

Mai et juin 2004

Dans les quartiers Notre-Dame des Champs et Saint-Germain.

Les réalisations du conseil de la jeunesse

La semaine du cinéma

du 5 au 11 mai 2004

Une semaine de projection de films autour du thème " l'enfant et l'école " au cinéma l'arlequin dans le 6e. Les jeunes ont souhaité réaliser ce projet pour permettre à tous de découvrir une salle de ciné de quartier et des films qui parlent de leur réalité. Un tarif préférentiel est fixé à 4€. Un journal spécial est sorti pour l'occasion.

Journal " Lucozine "

3 numéros parus depuis juin 2003 - 3000 exemplaires par numéro.

Le journal des jeunes du Conseil pour les jeunes de l'arrondissement. Diffusé dans les établissements scolaires de l'arrondissement, dans les structures associatives, à la Mairie et sur le site Internet de la Mairie.

Sensibilisation au tri des déchets

Décembre 2003 et février 2004

Une réunion de sensibilisation au tri des déchets par une animatrice de la DPE, suivie en février d'une visite de l'espace propreté du 7e.

Avant-première et débat du film " Clandestino "

Septembre 2003

Les membres du Conseil se sont rendus à cette avant première et ont pu débattre, à l'issue de la projection, du thème de la clandestinité avec la réalisatrice et quelques acteurs.

Concerts d'été

13 et 14 juillet 2003

Sur la place Saint-Sulpice. Ouvert à tous.

Concerts de jeunes talents

21 juin 2003

Sur la place Saint-Sulpice. Ouvert à tous.

9ème arrondissement

L'organisation d'un goûter musical quartier Trudaine - Maubeuge

Elue référente

Astrid PANOSYAN, Conseillère d'arrondissement

QUOI :

Organisation d'un goûter musical le samedi 13 septembre 2003.

POURQUOI :

Idée issue du Collectif de proposition créé dans chaque quartier du 9ème. Il s'agit d'offrir une animation offerte à tous les habitants du quartier avec l'utilisation du kiosque à musique du square d'Anvers afin de créer un événement convivial dans un lieu emblématique du 9ème.

QUI :

Collectif de proposition, Mairie du 9ème, groupe Washboard (jazz), à destination de tout public.

COMMENT :

Durant l'été demande d'autorisation au service des Parcs et Jardins, présentation du projet au service événementiel de la Ville, choix du groupe de musique et contacts multiples avec la Mairie pour tous les problèmes logistiques et financiers.

Elaboration des outils de communication (affiche, bulletin Mairie).

Réservation des tables et des chaises auprès de la Ville de Paris (DMG).

Le jour J, il a fallu faire face à l'absence de piano, suite à une incompréhension avec le groupe. Avec l'aide des habitants, installation des tables et des chaises.

Malheureusement, trop peu de gâteaux préparés par les habitants.

ASTUCE :

S'y prendre au moins 3 mois l'avance pour obtenir toutes les autorisations.

BILAN :

Opération réussie en terme de fréquentation qui a conduit à décider de le refaire en 2004.

Le projet a été insuffisamment pris en charge par les habitants, mais il y a eu un enthousiasme général pour le refaire.

CONTACT :

Sébastien NAIR, assistant des Conseils de quartier

Mail : sebastien.nair@mairie-paris.fr

01 71 37 75 38

Aménagement végétal quartier Provence - Opéra

Elu référent

Jean-Claude LEGRAND, Adjoint au Maire

QUOI :

Aménagement végétal et installation de bancs sur une placette occupée principalement par une bouche d'aération envahie par les pigeons dans un quartier très touristique.

POURQUOI :

Idée issue du Collectif de proposition créé dans chaque quartier du 9ème.

POUR QUOI FAIRE :

Partant du constat d'un manque de végétal dans ce secteur des grands magasins et de l'existence d'un espace à l'abandon, la volonté des membres du conseil de quartier est de créer à cet endroit un espace convivial.

QUI :

Collectif de proposition, Mairie du 9ème, la DVD, la DPJEV et la RATP.

COMMENT :

Première réunion sur place avec tous les partenaires en juin 2003 et lancement des études techniques.

Réponses études : hiver 2003, apparaissent alors des obstacles techniques.

Réajustement du projet avec tous les partenaires.

Définition d'un budget et d'un calendrier de réalisation.

Réalisation en mai 2004.

ASTUCE :

Il faut relancer souvent les services de la Ville.

BILAN :

Les jardinières sont aujourd'hui installées à la satisfaction de tous.

Les bancs devraient arriver prochainement.

CONTACTS :

Soraya OUFEROUKH, chargée de mission au Cabinet du Maire

Mail : soraya.ouferoukh@mairie-paris.fr

01 71 37 75 09

Sébastien NAIR, assistant des Conseils de quartier

Mail : sebastien.nair@mairie-paris.fr

01 71 37 75 38

**La marche exploratoire
végétalisation
quartier Lorette - Martyrs**

Elue référente
Corine BURLIS, Première Adjointe au Maire

QUOI :

Marche collective avec tous les membres des conseils de quartier pour recenser les lieux (murs, placettes, trottoirs) pouvant être végétalisés.

POURQUOI :

Manque d'espaces verts dans le 9ème.

POUR QUOI FAIRE :

Etablir une liste de propositions de lieux à transmettre aux services de la Ville et l'Adjoint au Maire de Paris concerné pour les études nécessaires.

QUI :

Membres du conseil de quartier.

COMMENT :

- Fixation d'une date en conseil de quartier.
- Prise de coordonnées des personnes intéressées à la fin du conseil de quartier.
- Réalisation d'une liste envoyée à la DPJEV.

ASTUCE :

Relancer régulièrement les services de la Ville pour obtenir des réponses.

BILAN :

Les études des sous-sols ont été faites et plus de deux ans plus tard les premiers arbres ont été plantés dans le quartier (exemple : angle Maubeuge-Lamartine).

**Une action Citoyenne pour
l'amélioration de l'environnement
quartier Clichy - Trinité**

Elu référent
Jean-Bernard PEYRONEL, Adjoint au Maire

QUOI :

Organisation d'une campagne de communication et rencontres habitants-commerçants-visiteurs pour les sensibiliser à l'environnement du 9ème et les encourager à le respecter.

POURQUOI :

Secteur du nord-ouest du 9ème (Pigalle/Blanche) qui subit de très fortes nuisances liées à l'intensité des activités nocturnes et touristiques.

POUR QUOI FAIRE :

Sensibiliser les commerçants et les visiteurs et les conduire à avoir un comportement plus respectueux des résidents. (bruit, détritus, déjections, etc), avec une campagne ayant un ton ludique, original, non stigmatisant .

QUI :

Collectif de proposition, volontaires, membres du conseil de quartier, tous publics.

COMMENT :

Décision au conseil de quartier : plusieurs réunions de travail du Collectif pour élaborer un programme et un calendrier d'actions.

BILAN :

Le programme doit être finalisé en juin.

CONTACT :

Marie BASTILLE
Mail : marie@mariebastille.com

10ème arrondissement

Le site des conseils de quartier

C'est un groupe de travail composé de conseillers de quartier qui a lancé la projet. Ils étaient accompagnés dans leurs réflexions, et pour la concrétisation technique, par une coopérative spécialisée dans les usages sociaux et solidaires des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication.

Grâce à des interfaces simples d'utilisation, les animateurs des conseils et de leur commission peuvent mettre à disposition de la population : les dates des réunions, à travers un petit calendrier visible au premier coup d'œil, de courtes informations et toutes sortes de documents.

Mais plus qu'un outil de publication, le site des conseils de quartier, avec sa partie "extranet", est un outil de travail "collaboratif" à l'usage des personnes activement impliquées dans les conseils.

Il permet de rendre accessible à distance pour tous les membres d'un groupe de travail fiches pratiques et archives, classées en autant de dossiers thématiques que nécessaires.

Grâce au choix entre trois niveaux de confidentialité, les documents peuvent aussi être mutualisés entre Conseils de quartier.

Un outil de co-rédaction permet d'écrire à plusieurs mains, le site gardant en mémoire les versions successives avec le nom des contributeurs.

Chaque groupe de travail peut encore gérer collectivement son carnet d'adresses et en mettre à disposition des autres groupes.

Enfin, à ces fonctions s'ajoute la possibilité de planifier en ligne des projets en les décomposant en tâches et "sous-tâches" avec leurs dates d'échéance.

Ce site est un outil d'autant plus précieux que la formule 10e des Conseils de quartier est axée sur le principe de collégialité : l'organisation des plénières et la coordination des activités revient à une équipe de 12 habitants, sans présidence, et ce fonctionnement est décliné dans tous les groupes de travail.

Afin de faciliter l'accès à des personnes non équipées en matériel informatique, on espère l'installation prochaine d'une borne de consultation citoyenne en mairie.

Pour aller plus loin : <http://www.conseilsdequartiersparis10.org/>

Le futur jardin de la Friche Juliette Dodu

Deux Conseils de quartier réunis élaborent le cahier des charges du futur jardin de la friche Juliette Dodu

De nombreux habitants, militants et élus s'étaient mobilisés pour que la friche Juliette Dodu devienne un espace vert. En octobre 2002, la ville de Paris annonçait qu'elle achetait ce terrain.

Les conseils des quartiers "Faubourg du Temple - Hôpital St Louis" et "Grange aux Belles - Terrage" ont alors organisé une réunion publique, en présence de l'adjointe au maire d'arrondissement chargée des espaces verts, accompagnée de responsables de la Direction des Espaces Verts de la Ville.

Il était entendu que ceux-ci ne venaient pas "concerter" sur un projet qu'ils auraient conçu au préalable, mais seraient présents pour être tout à l'écoute des envies et propositions des habitants.

Pour que ce jardin, obtenu grâce à la mobilisation des habitants, soit aussi un jardin conçu par les habitants...

Une idée inattendue jaillit de ce brainstorming géant : fermer à la circulation une partie de la rue qui longe la parcelle pour agrandir le jardin ! Audacieux a priori, mais la discussion qui s'en suit conclut qu'il y aurait en effet bien quelque chose à faire allant en ce sens; aujourd'hui, l'aménagement d'un parvis sur une partie de la chaussée est demandé par la mairie d'arrondissement au titre des investissements localisés 2005.

Au sujet du mur mitoyen, il est d'abord question de végétalisation verticale, puis une alternative recueille les applaudissements de l'assemblée : peindre le mur en blanc pour permettre aux habitants d'y organiser des projections nocturnes ! Ce qui donne logiquement lieu à une autre proposition : prévoir dans le plan d'aménagement un mini amphithéâtre de plein air.

Après une nouvelle réunion publique pour discuter des projets dessinés par la Direction des Espaces Verts suite aux idées et demandes, le processus s'est poursuivi au sein d'un comité jardin spécialement constitué, rassemblant des riverains de tous âges, dont plusieurs architectes paysagistes, ainsi que les ingénieurs de la cellule projet des parcs et jardins.

Un partenariat inédit avec le muséum national d'histoire naturelle a permis par ailleurs la réalisation d'une enquête de perception de la friche par les habitants du quartier et un inventaire de la flore ...

La concertation a abouti à un projet gardant mémoire de la friche initiale, maintenant certaines des espèces végétales et le tracé d'éléments des usines du début du siècle. Un espace est réservé pour une activité de jardin partagé.

La livraison est prévue début 2005.



11ème arrondissement

Le conseil des Enfants

Le Conseil des enfants a été institué par la Municipalité du XIe en octobre 1996.

Il est destiné à être un organe de consultation et de concertation des enfants sur les sujets qui les intéressent et un outil pour leur implication dans la démocratie locale.

Le Conseil a également pour objectif de former les enfants aux principes de la vie civique, promouvoir leur expression et réaliser des projets choisis par eux pour améliorer la vie de nos concitoyens.

Les Conseillers sont élus par leurs pairs parmi les élèves de Cm2 au moyen d'élections organisées dans les écoles primaires publiques et privées en octobre, après une campagne électorale autour d'un projet.

Le mandat des élus est de deux ans et se poursuit donc pendant leur première année de collège.

En 2003/2004, le Conseil des Enfants se compose de 89 élus : 68 de Cm2 (48 filles et 41 garçons, de 21 écoles primaires) et de 21 élus de 6e (11 filles et 10 garçons de 10 collèges, dont 6 situés à l'extérieur du 11e).

Il est divisé en quatre commissions de travail animées par des élus adultes de l'arrondissement : - Culture et Communication ; - Sport et Loisirs ; - Cadre de vie et Environnement ; - Solidarité et Citoyenneté

Le Conseil se réunit deux fois par an en séance plénière, sous la présidence du Maire et en présence des élus adultes du XIe. Les séances sont ouvertes au public.

Chaque commission se réunit une ou deux fois par mois et élabore un projet minimum par an, qu'elle soumet pour approbation à l'ensemble du Conseil lors de la deuxième séance plénière.

Les actions réalisées par le Conseil des Enfants depuis sa création sont nombreuses : campagnes liées à l'environnement, collectes pour les enfants d'Afrique et les SDF en France, exposition sur les Droits des Enfants, fête inter-génération, création d'un roller-parc sur le TEP Lepeu.... et ont toutes pu exister grâce notamment au soutien de partenaires institutionnels ou privés, soutien indispensable car les mairies d'arrondissement ne disposent pas de budget de la Ville de Paris pour les Conseils d'Enfants.

En 2004, des projets débutés l'an passé seront à finaliser

- mise en place d'actions avec le Conseil des Anciens du XIe
 - le déplacement des handicapés en Ville,
 - réalisation d'un " code du piéton ", avec la Prévention Routière
 - réalisation et diffusion dans les écoles d'un questionnaire sur le thème de la violence au quotidien
 - un concours de dessin sur le thème de la lutte contre le racisme
- D'autres projets, proposés par les nouveaux élus, se rajouteront à ceux-ci.

Pour faire connaître leurs actions au public et créer un lien entre les écoles et les habitants, les Conseillers rédigent un journal annuel, " Le P'tit Citoyen ", diffusé dans les lieux publics municipaux.

Le conseil des Anciens

Le Conseil des Anciens, créé en 1996, est une instance essentiellement consultative, de concertation, de réflexion, d'étude et de proposition dans tous les domaines touchant à la vie de la Cité.

Il est composé de 33 membres - dont un Président proposé par le Maire - habitants du XIème à la retraite :

- 16 tirés au sort parmi les candidats
- 17 proposés par le Maire ou les associations du XIème

Son fonctionnement est défini par un règlement intérieur adopté par l'Assemblée Générale lors de sa première réunion le 14 juin 1996, modifié en 2001.

Le Conseil se réunit au moins trois fois par an en séance

Des groupes de travail ont été constitués et se réunissent sous la responsabilité de leur animateur. Ces commissions au nombre de trois ont pour thèmes :

- Isolement des personnes âgées - Solidarité
- Environnement
- Civisme - Citoyenneté

Des rencontres et des projets communs ont lieu avec le Conseil des Enfants et des propositions sont régulièrement faites au Conseil d'arrondissement.

Le Conseil des Anciens travaille en relation permanente avec le Point Paris Emeraude et le Centre d'Action Social du 11e.

Deux clubs inter-génération ont été créés à l'initiative du Conseil des Anciens. L'un au Lycée Technique Paul Paul Poiret, l'autre au Lycée Voltaire.

Le journal de quartier

Conseil de quartier République Saint Ambroise

QUOI :

Elaboration d'un journal à destination des habitants, traitant de la vie du quartier et des activités du conseil.

POURQUOI :

Volonté de disposer d'un organe de communication.

POUR QUOI FAIRE :

Permettre une meilleure connaissance du quartier, de ses lieux, de ses monuments, de ses habitants (à travers leurs métiers, leurs activités), des projets et débats qui l'animent, afin de créer une familiarité et un attachement propices à une participation plus active des habitants à la vie de leur quartier. Faire connaître le conseil de quartier et ses activités, lancer des débats, être un espace d'expression du conseil.

QUI :

5 personnes dans le comité de rédaction (conseillers ou habitants non conseillers), et 3 à 4 personnes pour sa diffusion. Travail avec un illustrateur professionnel rémunéré sur le budget du conseil de quartier.

COMMENT :

Première ébauche d'un format et d'un contenu élaboré par le bureau du conseil. Mise en place d'un comité de rédaction, dont la première tâche a consisté à préciser le contenu du journal et à élaborer une maquette. Ecriture des articles par le comité, validation par le bureau du

conseil et, en dernier lieu, par la mairie.

Calendrier : première réunion du comité en février 2004, version définitive à boucler pour avril et parution en mai.

Prochaines parutions prévues : octobre 2004, janvier 2005.

Format : 4 pages (A3 plié), noir et blanc, tirage en 2 000 exemplaires (qui se révèle cependant insuffisant).

Cibles de diffusion : commerces de proximité (boulangeries, pharmacies,...) et écoles...

BILAN :

Bilan sur un premier numéro, qui vient de paraître en mai 2004.

Nécessité de se fixer un calendrier strict, qui soit un compte à rebours de la date de parution prévue (qui devient impérative si l'on intègre un agenda, des dates de réunion, etc), et prenne en compte le temps nécessaire aux différentes étapes de relectures et validation.

Penser à la pérennité du journal dans le temps (maîtrise du logiciel servant à la maquette, nombre d'articles et nombre de rédacteurs...).

Penser aux modalités de diffusion : comment ? par qui ? Sur les articles pouvant porter à débat (articles sur les sujets d'actualité du quartier par exemple), savoir gérer la source de la parole écrite : est-ce la position du conseil, celle d'un conseiller, celle d'un rédacteur ? Nous avons souhaité que les articles publiés le soient en accord avec les membres du bureau du conseil (qui puissent eux-mêmes les assumer dans leurs grandes lignes), et chacun des articles est, de plus, signé par son rédacteur.

CONTACT :

Secrétaire du conseil : cqrsa@hotmail.com

Le site web

Conseil de quartier République Saint Ambroise

QUOI :

Site WEB du conseil de quartier République Saint-Ambroise

POURQUOI :

Moyen de communication "moderne" et gratuit

POUR QUOI FAIRE :

Avoir un "journal" en ligne, une vitrine, un moyen supplémentaire d'informer en temps réel (dans la mesure du possible) la population, les conseillers et les membres des commissions.

QUI :

Un conseiller de quartier sans aucun partenaire.

COMMENT :

Date de création : septembre 2003

Problèmes : trouver un graphiste bénévole (ce n'est toujours pas le cas) le webmaster étant informaticien pas graphiste.

Problèmes : Trouver la charte graphique, Création d'un logo...le choix de l'hébergeur (l'absence de www dans l'adresse chez FREE pose un problème pour les internautes)

BILAN :

Résultats pour l'instant moyens par rapport à l'investissement en temps.

Difficultés d'alimentation du site.

Interaction habitants rares.

CONTACT :

Le webmaster Pascal Buguet à pascal.buguet@free.fr ou sur le site.

L'ADRESSE DU SITE : <http://cqrsa.free.fr>

Les cafés quartier

Conseil de quartier République Saint Ambroise

QUOI :

Cafés quartier - Réunion, type "permanence", dans des cafés du quartier.

POURQUOI :

Contacts directs et permanents avec les habitants. Coller aux réalités des micros-quartiers.

POUR QUOI FAIRE :

Aller à la rencontre des habitants, les informer de l'existence des conseils, faire remonter vers la Mairie leurs requêtes et rediriger les habitants vers les services et/ou élus compétents.

QUI :

Conseillers de quartier.

COMMENT :

Découpage du quartier en 8 secteurs pour organiser

chaque fois une réunion dans un lieu différent.

Durée 2 heures le samedi matin de 10 heures à midi.

Actuellement nous nous orientons vers des cafés quartiers thématiques avec des intervenants Mairie et/ou associatifs.

Diffusion par 15 Affiches format A3 couleurs (Cafés, supermarchés,...) et 500 affichettes-tracts format A5 noir et blanc dans les halls d'immeubles et chez les principaux commerçants de l'îlot (supports réalisés en partie avec le budget des Conseils et l'aide de la Maire du XIème).

BILAN :

Première année : un café quartier tous les mois. Les requêtes des habitants étaient toujours les mêmes, d'où une certaine lassitude après avoir bien compris quelles étaient les principales préoccupations des habitants.

Nouvelle formule : cafés-quartier thématiques à un rythme moins soutenu. Première partie thématique et deuxième partie, comme ancienne formule avec échanges à bâtons-rompus et/ou individualisés.

CONTACT :

Secrétaire du conseil à cqrsa@hotmail.com

La visite conférence

Conseil de quartier Nation Alexandre Dumas

QUOI :

Visite conférence dans le quartier, 3 euros.

POURQUOI :

Faire découvrir des curiosités insoupçonnées de la plupart des habitants

POURQUOI FAIRE :

Faire se rencontrer d'anciens habitants et les nouveaux arrivés

QUI :

- la commission " démocratiser la culture "
- la commission "animation et fêtes de quartier"
- une conférencière professionnelle : Mme Mathilde HAGER (payée 130 euros)

COMMENT :

La conférence n'a pas pu être annoncée dans le 11ème info et c'est le bouche à oreille qui a fonctionné. Elle a rassemblé 37 personnes + 4 enfants.

Les habitants se sont retrouvés à la sortie du métro Charonne et ont parcouru différentes rues pendant 2 heures en écoutant les commentaires de la conférencière

BILAN :

Certains participants étaient enchantés de découvrir des endroits qu'ils ne connaissaient pas et dont ils n'avaient même jamais entendu parler.

D'autres, qui habitent le quartier depuis plus de 20 ans, n'ont pas appris grand-chose et auraient même pu faire la visite à la place de la conférencière.

D'autres conférences sont prévues :

- l'une le 16 juin à 20h30 à la librairie Alfarabista, avenue Philippe Auguste. Elle sera faite par un architecte du quartier et portera sur le Faubourg Saint Antoine

- l'autre le 20 juin à 10h30. La promenade partira de l'église St Jean Bosco rue Alexandre Dumas (dans le 20ème) pour aboutir au cimetière de Picpus, dans le 12ème, en passant par la Place de la Nation

CONTACTS :

Jean Molenat " jean.molenat@wanadoo.fr "

Lucienne Bidault " bidault.l@telerama.fr "

Martine Debieuvre " martinedebieuvre@yahoo.fr "

Les concerts de musique

Conseil de quartier Nation Alexandre Dumas

QUOI :

Deux concerts de musique classique (7 euros plein tarif, réduit 5 euros, gratuit chômeurs).

- Le concert du quatuor de violoncelles " Pariscelli " le 13 décembre 2003, à l'église du Bon Secours rue Titon, dans le 11ème
- Le concert de l'orchestre de musique de chambre " Vibrations ", le 16 mai 2004, dans la même église

POURQUOI :

Une idée de la commission " démocratiser la culture " qui souhaitait donner aux gens du quartier la possibilité d'assister à des concerts de grande qualité pour un prix modique, et près de chez eux. De plus, ils permettaient de faire découvrir aux habitants du quartier une église luthérienne généralement fermée pendant la semaine, et possédant la meilleure acoustique de Paris.

POURQUOI FAIRE : (objectifs visés)

QUI :

- La commission " démocratiser la culture " et la commission animation
- Le quatuor " Pariscelli ", un quatuor de violoncelles composé d'artistes professionnels, par ailleurs professeurs de conservatoire (cachet : 1000 euro)

- L'orchestre de chambre " Vibrations " composé de 16 grands élèves de conservatoire, tous futurs professionnels. (l'orchestre ne demandait pas de cachet)

COMMENT :

- A la recherche d'un lieu, le Conseil de Quartier a sollicité l'Eglise du Bon Secours, rue Titon, dans le 11ème, qui a accepté le principe, gratuitement.
- Le bureau du Conseil s'est chargé de la publicité en faisant des affichettes que les uns et les autres ont collé dans le quartier
- Les artistes se sont chargés de la publicité dans les journaux
- Annonce du concert dans le 11ème infos (journal municipal)
- Mailing liste des uns et des autres

BILAN :

- Concert du quatuor : 80 personnes, ce qu'on peut considérer comme un succès étant donné que c'était la première manifestation que nous organisions et qu'il avait lieu un samedi d'hiver très pluvieux.
- Concert du 16 mai : moitié moins de monde. Peut-être avons-nous moins communiqué et de plus, c'était le premier dimanche où il faisait un temps superbe. L'expérience sera probablement réitérée.

CONTACTS :

Jean Molenat " jean.molenat @wanadoo.fr "
Martine Debieuvre " martinedebieuvre@yahoo.fr "

Les Fêtes de quartier

Conseil de quartier Nation Alexandre Dumas

QUOI :

Un repas de quartier, animé par un orchestre musette, le 2 mai 2004

POURQUOI :

A la fois pour se rencontrer et faire connaître le Conseil de quartier

POURQUOI FAIRE : (objectifs visés)

QUI :

La commission animation, un orchestre que nous avons payé 800 euros qui a fait danser et chanter les participants, et une chorale de quartier

COMMENT :

D'abord trouver un endroit gratuit, couvert en partie, au cas où il pleuvrait. Ce fut dans un lycée professionnel du quartier. Le Conseil de quartier a offert les boissons et les habitants ont apporté à manger.

BILAN :

La fête a remporté un grand succès. Il y a eu au plus fort moment environ 200 personnes, de 6 mois à 99 ans...
Nous recommencerons certainement, en essayant de trouver à nouveau un lieu gratuit.

CONTACTS :

Jean Molenat : " jean.molenat@wanadoo.fr " ou
Martine Debieuvre : " martinedebieuvre@yahoo.fr "

Une Initiative sur la Propreté

Conseil de quartier Belleville - Saint Maur

OBJECTIF:

Améliorer la propreté du quartier avec la participation des habitants en luttant contre l'encombrement des rues et notamment les dépôts sauvages.

POURQUOI :

Parmi les préoccupations qui avaient été exprimées par les habitants, lors d'un des premiers conseils de quartier, figuraient le manque de propreté des rues et l'encombrement des trottoirs (motos, encombrants, vracs d'ordures.....). D'où l'idée d'une action ciblant dans un premier temps les dépôts d'encombrants.

COMMENT :

- Création d'une commission Propreté et Environnement
- Mise en place de petites équipes d'habitants qui se sont réparti les rues du quartier.

Elles ont d'abord signalé les dépôts pour enlèvement à la Direction de la protection de l'environnement du 11e, puis recensé les lieux de dépôts systématiques et engagé une action par affichettes et tracts autour des lieux concernés, en privilégiant les contacts directs avec les gardiens des immeubles. Le but était de donner des informations pratiques tout en rappelant les règles en la matière et le montant des amendes. Parallèlement des interventions ont été faites auprès des bailleurs de logements sociaux et ponctuellement de syndics d'immeubles.

Cette action s'est ensuite inscrite dans la préparation du Contrat local de Propreté signé entre la Mairie de Paris et la mairie du 11e et dans la " Semaine de la propreté " qui s'est déroulée du 10 au 14 mai 2004 à laquelle nous avons été associés.

A cette occasion, nous avons diffusé un questionnaire sur la propreté (perception et propositions pour améliorer la situation) en cours d'exploitation.

REMARQUES :

Cette action s'est construite progressivement par un travail collectif et régulier des équipes (réunions environs une fois par mois au même lieu, suivi et nouveaux développements....).

Trois facteurs ont rendu ce travail possible :

- l'implication forte des membres de la commission qui ont été très présents sur le terrain. Celle-ci s'est d'ailleurs étoffée en cours de route,
- une étroite collaboration avec les services de la propreté, l'élu responsable de la propreté à la mairie, les responsables de l'Equipe locale de développement.
- l'appui y compris financier du conseil de quartier dans son ensemble.

BILAN PROVISOIRE :

L'action pour la propreté est une affaire de longue haleine. La nôtre devra évidemment se poursuivre en se diversifiant (action auprès des commerçants, autres axes et autres formes de campagne, par exemple....).

Sur le plan des encombrants, on peut noter un recul des dépôts sur certains lieux mais c'est loin d'être la règle générale ! Parfois même on peut observer des comportements de véritable défi, peut-être encouragés par un sentiment d'impunité. Il faut donc continuer.

Sur un plan plus général, de plus en plus d'habitants sont sensibles à nos efforts pour plus de propreté, encouragent nos initiatives et s'en font parfois les relais.

12ème arrondissement

L'opération "Circule livre"

Conseil de quartier Bel Air sud

L'OBJECTIF :

Faire partager le plaisir de la lecture entre les habitants de la ville.

POURQUOI :

Favoriser la circulation de livres lus et appréciés, endormis sur nos rayonnages, dans le but de les faire découvrir et aimer par d'autres lecteurs, à l'infini...

" livre libre " est l'idée de départ de ce projet. Le nom de " circule livre " a été choisi en commission animation, ainsi que le montage de l'opération.

POURQUOI FAIRE :

Pour favoriser, l'espace d'un instant, un échange, une rencontre entre des lecteurs et pour faire revivre un maximum de livres, en bon état, sans dépenses et donc permettre à des personnes de ressources modestes d'accéder à la lecture et d'en acquérir le goût, sans avoir à franchir le seuil d'une bibliothèque , parfois impressionnante, mais simplement au gré de déplacements quotidiens.

QUI :

Une commission Animation d'une dizaine de membres (conseillers et invités permanents), le bureau de la Démocratie locale, la Bibliothèque et un librairie du quartier.

COMMENT :

- **Début 2004** : au vu du budget alloué, sélection variée d'ouvrages adultes et jeune public, avec l'aide précieuse de la Bibliothèque et d'une librairie de quartier (145 livres).

- **Février 2004** : Personnalisation des ouvrages avec le logo (créé au sein de la Commission), insertion d'une feuille de route.

Annonce de l'opération sur le site et le journal de la mairie, ainsi qu'en réunion publique.

- **Mars 2004** : Distribution de 80 livres sur un marché du dimanche matin et les 65 autres donnés ou oubliés au hasard dans des lieux de proximité. (cafés, laveries, cabines téléphoniques).

- **Mai 2004** : Mise en circulation de livres apportés par les membres de la commission sur une place passagère du quartier et annonce de la répétition ponctuelle de l'opération en vue d'associer le plus grand nombre de participants.

BILAN :

Les habitants comprennent, apprécient le projet et souhaitent y participer.

Difficultés rencontrées :

- peu de retour de feuilles de route et donc pas de renseignements sur la circulation des livres. A ce jour peu de livres lâchés et donc pas d'effet de masse.

- choisir différents modes de distribution des livres (poétique en les abandonnant n'importe où, ou au contraire plus structurée en indiquant des sites précis de dépôt et retrait avec contact et dialogue)

Nous sommes persuadés que si d'autres conseils de quartiers nous rejoignent, Paris peut devenir la Capitale du Livre Libre et les Parisiens des lecteurs comblés, en tissant un nouveau lien social.

CONTACT :

Commission Animation Conseil Quartier Bel Air Sud Paris 12ème :Messieurs Ortega, Bertholus.

13ème arrondissement

Jeu Concours "Roman Photos"

Conseil de quartier Salpêtrière - Austerlitz

Le conseil de quartier avait décidé d'organiser un jeu concours " Roman Photos " racontant une histoire en rapport avec le quartier.

L'idée de ce concours était de créer des rencontres entre habitants et proposer à chacun de montrer et décrire à travers une histoire leur attachement au quartier.

Après avoir organisé un buffet pour lancer le concours, en présence d'un historien populaire du 13e arrondissement, chaque personne intéressée pouvait s'inscrire au concours et y participer seule ou en collectif. Ce jour-là, les participants se sont vus remettre un dossier comportant des photos du quartier et des références historiques.

Les candidats disposaient de 6 semaines pour réaliser leur roman photos.

Sur les 8 candidats inscrits, 5 ont finalisé leur projet, un s'est récusé, 2 autres n'ont pu conclure dans les temps pour raisons personnelles ou professionnelles.

Un jury a été constitué, présidé par le Maire, pour désigner le projet vainqueur.

Le vainqueur a vu son projet édité par la Mairie du 13e arrondissement, en partenariat avec l'Ecole Supérieure Estienne des Arts et industries graphiques.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Monica DOUEK, coordinatrice du projet et habitante du 13e, en écrivant à la Mairie du 13e (Conseils de quartier, Mairie du 13e, 1, place d'Italie, 75013 PARIS) qui transmettra.

La création d'une Antenne ANPE spécifique entre employeurs de la ZAC Paris Rive Gauche et les habitants du quartier Patay-Masséna

Conseil de quartier Patay - Masséna

Plus de 15 % de la population active du quartier Patay - Masséna est au chômage. La Zac Paris Rive Gauche (qui constitue une partie du territoire du quartier en question) devrait à l'avenir générer près de 50 000 emplois.

Une réflexion a donc été lancée par le conseil de quartier sur l'opportunité de proposer en priorité aux habitants du quartier ces offres de travail. Pour assurer le suivi une commission dite "développement économique et emploi" a été créée.

Elle est constituée d'une dizaine de membres : des habitants issus du conseil de quartier, les responsables des centres d'accueil Baudricourt et du "Relais des carrières", le directeur de l'ANPE Tolbiac, des personnes de la SEMAPA.

Les travaux de cette commission ont donné lieu à la présentation d'un vœu en séance plénière du conseil de quartier le 11 décembre 2002. Ce vœu a ensuite été transmis au conseil d'arrondissement qui a approuvé le projet à l'unanimité.

A ce jour, l'antenne ANPE n'a toujours pas été créée. Mais la commission "développement économique et emploi" du conseil de quartier continue de suivre le dossier.

Bertrand Delanoë, Maire de Paris, a d'ailleurs été "relancé" par le président du conseil de quartier lors de sa venue dans le 13ème arrondissement, à l'occasion de son compte rendu de mandat en décembre dernier.

Vers un jury participatif ... où l'étude d'aménagement de Tolbiac sud

Conseil de quartier Bibliothèque
Dunois Jeanne d'Arc

INTRODUCTION :

Dans le cadre de l'expérience de la démocratie participative, le conseil de quartier propose d'associer le plus largement possible les habitants à la définition du futur quartier "Tolbiac sud".

Serge Blisko, Maire de l'arrondissement, a fermement encouragé le conseil de quartier dans cette démarche participative tout en l'engageant à employer les moyens d'expertise nécessaires.

Cette démarche aura pour conséquence d'élargir le rôle du conseil de quartier.

CONTEXTE :

La Ville et l'aménageur de la ZAC Paris Rive Gauche ont lancé en début 2004, sur la base d'un cahier des charges, une consultation d'urbanisme auprès de 8 équipes pour "*mettre en place une organisation urbaine prenant en compte les contraintes du site et les orientations prises par la municipalité sur le secteur Tolbiac sud*".

Cette étude suscite une grande curiosité et un large intérêt de la part des habitants, mais aussi inquiétudes et interrogations.

Le conseil de quartier Dunois Bibliothèque Jeanne d'Arc, dont c'est le territoire, saisi de nombreuses questions, a décidé de mettre en place un groupe de travail sur le thème de l'aménagement du secteur Tolbiac sud et de sa relation avec le quartier ancien et la rue du Chevaleret.

Dans ce cadre, le conseil de quartier s'est rapproché de Jean Marie Hennin, co-auteur avec les habitants et les associations de la concertation d'une étude sur le franchissement des voies ferrées dans le périmètre de la ZAC, en 2002/2003. Etude annexée au cahier des charges de la consultation d'urbanisme en cours.

A partir de la question récurrente du lien entre les quartiers neufs et anciens et donc du franchissement des voies ferrées, cette étude 2002/2003 avait alors permis :

- de créer une dynamique de projet, sur l'initiative des associations de la concertation
- d'y convier les habitants au cours de 2 réunions publiques et d'initiatives d'associations (réunion publique au théâtre de l'Equipe, visite du quartier, groupes de travail, thèses d'étudiants,...)
- de constituer une plate forme de réflexion et de propositions, qui soit à la fois appropriable par les associations et recevable par la Ville.

L'enjeu de l'étude résidait autant dans les intentions de projet (viaduc, ponts construits, place...) que dans l'intérêt porté par les habitants à l'aménagement de leur quartier.

La limite de cet exercice : pas de réel programme, le pro-

jet s'attachant plus à un processus d'aménagement évolutif dans le temps qu'à un schéma directeur.

Mais il s'agissait aussi d'une **démarche pédagogique**, dont l'objet était de sensibiliser les habitants à l'acte essentiel d'aménager et donc logiquement, d'embellir leur quartier, **à travers la question bien réelle du franchissement de la fracture ferroviaire**, à laquelle l'étude a apporté sa contribution.

Cette seconde étude sera fondée sur les mêmes objectifs pédagogiques : à partir du **cahier des charges de la consultation en cours** réunissant 8 équipes d'urbanistes sur le territoire de Tolbiac sud, il s'agira pour les habitants:

- de les accompagner dans la construction d'une opinion
- d'exprimer leur part de rêve
- de soumettre les contraintes à leur analyse
- de comprendre les articulations entre programme et espace
- de participer d'une manière plus forte, plus renseignée, à la dynamique du projet Paris Rive Gauche

Les acquis élaborés avec les habitants au cours de la première étude 2002-2003 seront intégrés à cette nouvelle démarche.

L'ORGANISATION GENERALE DE L'ETUDE :

La "**maîtrise d'ouvrage**" de cette étude sera assurée par le conseil de quartier. Il a vocation à accueillir l'ensemble des habitants et usagers du quartier, ainsi que les organisations représentatives, associations, etc... Avec cette étude, il confirmera son rôle de plate forme locale de réflexion et de rencontre des acteurs et des idées.

La "**maîtrise d'oeuvre**" de l'étude sera assurée par une équipe conduite par HENNIN NORMIER, architectes urbanistes ; la composition en sera déterminée par le conseil de quartier.

Le conseil de quartier constitue un "**comité de pilotage**" de l'étude :

- composé en majeure partie d'habitants, d'un membre au moins du bureau d'animation du conseil, d'un élu référent représentant la Mairie, d'un représentant du bureau des associations, d'un représentant de l'aménageur et du maître d'oeuvre.
- les habitants se désignent et approuvent les autres membres du comité lors de la première réunion plénière du conseil de quartier
- le comité se réunit tous les 10 jours
- ses membres, une douzaine, s'engagent à suivre le processus du début à la fin
- le comité de pilotage ne se substitue en aucun cas au bureau d'animation du conseil de quartier.

LES GRANDES LIGNES

L'étude, qui se déroulerait sur **3 mois environ, se développerait suivant 5 grandes lignes :**

- 1 - l'historique du projet Tolbiac sud
- 2 - décoder le cahier des charges de la consultation d'urbanisme en cours
- 3 - les mots clefs de l'aménagement du secteur
- 4 - la méthode proposée
- 5 - les effets attendus.

1 - L'HISTORIQUE

- rappel des grandes lignes de l'histoire du projet
- les récentes réorientations
- le PLU

2 - DECODER LE CAHIER DES CHARGES

- **lecture commentée** : le vocabulaire utilisé, les idées exprimées
- **visites guidées** : les échelles, la topographie en coupe, le contexte bâti, les commentaires des habitants
- **le cahier des charges illustré** : plans de référence présentant les points essentiels du cahier des charges, des projets et contraintes identifiés, des observations des habitants

3 - LES MOTS CLEFS

- **les mots porteurs de sens** : tisser la ville sur la ville, la mixité urbaine, la transversalité
- **le sens des mots** : ces mots trouvent leur sens dans la nouvelle Utopie d'un développement durable de la cité.

4- LA METHODE PROPOSEE

- élaborer la "grille" de l'étude : il s'agit d'une préfiguration de projet qui assurera la cohérence et la continuité de la démarche.

La grille sera constituée de 3 pôles d'intérêts:

- 1 - **le paysage urbain** : volumétrie d'ensemble à une échelle élargie, perspectives, gabarits, hauteurs,
- 2 - **les espaces publics** en redécouvrant l'art d'embellir la ville, de la traboules à la place du passage couvert au square;
- 3 - **la programmation** qui pose immédiatement la question de la densification, de son impact sur les usages et les ambiances - **de leurs interactions**: bureaux, logements, activités génèrent des volumétries mais aussi des usages spécifiques et complémentaires ; leurs relations à l'espace sont également différentes et président à la hiérarchie des espaces publics - **et de leur évolutivité dans le temps.**

- **enrichir la grille de projet** : par l'apport d'éléments extérieurs (exemples, références, souvenirs, commentaires, intentions...) par les habitants comme autant de sédiments pour le projet.
- **restituer la démarche sous forme de repré-**

sentations graphiques : schémas, plans, croquis, perspectives, montages photos, adaptés aux réunions publiques.

- **la halle Sernam** : au centre des opinions les plus divergentes, elle sera abordée selon plusieurs éclairages pour sortir du trop simpliste pour ou contre :
 - par l'objet architectural et technique, l'"effet cathédrale",
 - la monumentalité et urbanité,
 - le patrimoine, l'héritage, la mémoire,
 - la programmation : échelles en jeu exemples (magasins généraux, la Villette....)
 - à la recherche d'un projet contemporain.

5 - LES EFFETS ATTENDUS

Un **enrichissement**, plutôt qu'un 9ème projet.

Ce que les habitants auront retenu de la démarche, chacun à sa manière, leur permettra :

- de se forger leur propre opinion, d'exprimer leurs propres désirs, d'intégrer les contraintes induites, d'apprécier sereinement les projets issus du concours d'urbanisme.
- d'acquérir une meilleure connaissance du projet, d'exprimer et de partager leur part de rêve en toute responsabilité.
- de participer dans le cadre du conseil de quartier à une dynamique partagée par tous les acteurs locaux : habitants, associations, élus, aménageur, experts et techniciens.

A la fin de cette étude, les habitants seront en mesure de communiquer leurs "**recommandations**" au jury officiel et d'organiser un "jury participatif" (prévu en octobre 2004) pour entendre le ou les candidats retenus par le jury officiel puis émettre leurs propres appréciations sur les propositions de ces lauréats.

14ème arrondissement

Le Brunch des conseils de quartier

QUOI : Projet de mise en place, une fois par an, des brunchs des Conseils de Quartier

POURQUOI :

L'idée résulte d'un constat simple : les Conseils de Quartier du 14ème restaient relativement peu connus hors du cercle des " habitués " des réunions publiques, et les personnes assidues aux réunions exprimaient le désir de créer des animations locales.

POURQUOI FAIRE :

L'objectif était faire mieux connaître les Conseils de Quartier, en créant un rendez-vous convivial annuel avec les habitants sous forme de repas de quartier, à une date fixe (week-end de la fête de la Musique)

QUI :

4 conseils de quartier ont organisé des brunchs, sur 6 sites de l'arrondissement : parcs, places rues fermées à la circulation pour l'occasion. La mairie du 14ème a apporté son soutien logistique (tables, chaises, recherche d'une animation musicale, location de tentes), tandis que les commerçants du quartier ont été sollicités pour

fournir nourriture et boissons (achat ou sponsoring), et que les habitants étaient invités à apporter des plats de leur fabrication.

Chaque repas de quartier a réuni entre 25 et 60 habitants.

COMMENT :

Les brunchs ont été organisés dans des délais très courts (2 à 3 semaines), ce qui n'a pas permis de mettre en place une réelle campagne de communication.

BILAN :

Globalement le bilan est positif : ce type de manifestation répond à une réelle demande des habitants.

Quelques difficultés néanmoins à impliquer les habitants: peu d'entre eux ont apporté nourriture et boissons, la démarche est souvent restée très " consommatrice ".

Enfin, il faudra sans doute réfléchir à la mise en place de partenariats avec les associations et groupes d'habitants, pour éviter la concurrence entre les différents repas de quartier.

CONTACTS :

Les coordinatrices des Conseils de Quartier, la responsable de l'évènementiel

Les Conseils de quartier Pernety, Jean-Moulin Porte d'Orléans, Montparnasse et Mouton Duvernet.

La Consultation Citoyenne

QUOI :

Mise en place d'une consultation citoyenne sur le devenir de la rue Daguerre et de ses environs. Le conseil de quartier Mouton Duvernet a soumis aux habitants cinq propositions d'aménagement, allant du statu quo à la piétonisation le week-end du micro-quartier Daguerre.

POURQUOI :

L'idée d'une piétonisation de la rue Daguerre sur toute sa longueur a été évoquée d'abord par l'association locale de commerçants. Un groupe de travail a été mis en place par le Conseil de Quartier en 2003, qui s'est saisi du projet et a proposé une concertation élargie.

POURQUOI FAIRE :

L'objectif était de mettre en place une consultation systématique des habitants et commerçants du secteur, sur un sujet qui donnait lieu à controverses, et de permettre aux riverains de s'exprimer sur 5 projets très différents. Le groupe de travail a prévu de mettre en place, au terme d'une expérimentation de 6 mois, un dispositif d'évaluation.

QUI :

L'élaboration de la fiche de consultation a été menée par les membres du groupe de travail, habitants et commerçants.

lettres a été confiée à la Poste (6 900 bulletins), et 7 urnes ont été déposées chez les commerçants du quartier. Les résultats, favorables à une piétonisation le week-end, ont été annoncés en réunion publique du conseil de quartier, et celui-ci a émis un vœu auprès du Maire.

Les services techniques de la ville ont ensuite mené une étude de faisabilité, et fait une proposition d'aménagement pour le dimanche, dans le cadre de l'opération parisienne " Paris Respire "

COMMENT :

Le cheminement a été long : près d'un an entre la première proposition de l'association des commerçants (fin 2002) et le vote du vœu de piétonisation le week-end (octobre 2003). A ce jour, le micro-quartier convivial n'est pas mis en place.

L'intégration du projet à l'opération " Paris Respire " a permis de donner un cadre à cette piétonisation expérimentale

BILAN :

La consultation a connu un relatif succès, avec un taux de participation de près de 10 % , soit un score honorable pour une enquête locale. Néanmoins, les membres du groupe de travail ont eu des difficultés à impliquer les commerçants et artisans de la rue dans le processus de concertation. Le projet est en attente (Préfecture de Police)

CONTACT :

18ème arrondissement

Quelques initiatives des conseils de quartier...

Aménagement du quartier

Le conseil de quartier Charles Hermite - Evangile : vote en octobre 2003 d'un vœu au Maire de Paris sur l'aménagement du carrefour entre l'avenue de la Porte de la Chapelle et le boulevard Ney (agrandissement et végétalisation du rond-point central, embellissement des abords des fontaines, amélioration de la circulation piétonne et des arrêts de bus PC...). Présenté devant le Conseil d'arrondissement et repris à l'unanimité par celui-ci, ce vœu a débouché sur une ligne de crédit de 250 000 € pour des travaux qui démarreront avant la fin 2004.

Lors de la concertation portant sur le PLU, des conseils de quartier ont pris l'initiative d'organiser plusieurs " marches exploratoires " avec les habitants pour recenser les aménagements à proposer.

Animation locale

Le conseil de quartier Grandes carrières - Clichy : a mis en place début 2004 une commission " convivialité ", dont les premières initiatives sont l'organisation le 17 juin d'un repas de quartier avec des animations musicales rue Championnet, et d'une course à pied pour les adultes et les enfants le 20 juin.

Le conseil de quartier Porte Montmartre - Porte de Clignancourt : achat d'une sono pour les animations mises en places par les associations du quartier.

Des conseils de quartier ont pris la décision de soutenir financièrement des animations, fêtes et repas de quartier organisés à l'initiative d'associations ou d'autres structures (ex : fête du quartier Chapelle, " Marathon pour toutes - La Francilienne...)

--- et du conseil local de la jeunesse

Suite au constat que les filles ne participaient pas suffisamment aux activités extrascolaires proposées par les associations ou les services de la Ville, le Conseil de la Jeunesse du 18ème a organisé le 12 juillet 2003 une journée " Sport pour toutes " au stade des fillettes pour inciter les filles de 12 à 25 ans à s'engager dans une pratique sportive.

Cette initiative a été reprise en 2004 par la Ville de Paris à l'occasion de la Journée internationale des femmes, et ce sont plus de 800 filles qui ont participé dans le 18ème aux animations sportives organisées au stade des Poissonniers le samedi 6 mars dernier.

19ème arrondissement

Fidèle à sa volonté de faire de la démocratie locale une priorité dans le 19ème arrondissement, l'équipe municipale s'est appliquée, depuis 1996, à créer les outils destinés à renforcer l'interface entre élu(e)s, services de la Ville, institutions et habitants. La prise en compte des avis et souhaits des 175 000 habitants du 19ème arrondissement, puis la mise en place de projets répondant à ces 175 000 aspirations est une tâche difficile : l'Equipe Municipale seule ne peut y parvenir sans le concours de chacune et chacun et sans la mise en place d'une plateforme permettant le maximum d'échanges entre les élu-e-s et les habitants du 19e. Tous les "outils" de démocratie locale présentés dans ce document partagent le même objectif : éveiller, faciliter et améliorer l'implication de tous dans la vie de la commune, du quartier.

Les Conseils de quartier

Dès 1996, l'équipe municipale a souhaité créer les conseils de quartier qui représentaient alors une véritable innovation dans la pratique de la démocratie locale.

Lieux d'écoute, d'échange et de dialogue entre les habitants, les associations et les élus, les conseils de quartier représentent une nouvelle façon de participer à la vie de son quartier et d'être acteur de son quotidien.

Ainsi, tout au long de l'année, les conseils réunissent plusieurs milliers de personnes autour de réflexions et projets communs ; chacun y vient s'informer, écouter, débattre des enjeux de son quartier ou de l'arrondissement, proposer et développer des initiatives locales telle l'organisation d'un repas de quartier ou d'un rallye, ou encore l'ouverture d'un centre social pour le quartier

Depuis 1999, chaque conseil de quartier dispose de moyens financiers mis en place par la Mairie qui permettent aux habitants de proposer des aménagements de proximité ou des améliorations pour la vie du quartier. Le 19e arrondissement a ainsi réalisé la première expérience de budget participatif à Paris, qui est désormais renouvelée chaque année grâce à la loi sur la démocratie de proximité qui donne des moyens nouveaux aux Mairies d'Arrondissement dans ce domaine.

Cette proximité est au cœur de l'action de la Municipalité du 19eme arrondissement.

Chacun(e), est donc invité à participer à ces conseils pour les faire vivre et évoluer mais aussi pour développer, dans les quartiers, la convivialité et la solidarité nécessaires au mieux vivre quotidien.

Les Conseils de quartiers en chiffres :

Le 19ème arrondissement compte 10 conseils de quartier. Chaque Conseil de Quartier est composé de 30

Le Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement ou les conseils de quartier proposent à tous les habitants, sans aucune distinction, de travailler ensemble sur les sujets communs qui les préoccupent (aménagement de voirie, propreté, civisme, culture, animation des quartiers...).

Mais parce qu'une partie de la population, pour de multiples raisons, rencontre des difficultés à faire entendre sa voix, le Conseil Local de la Jeunesse, le Conseil des Résidents étrangers non communautaire et le Conseil des Anciens sont des lieux où la parole et l'écoute leur sont proposées .

Nous vous présentons ici l'ensemble des outils de démocratie locale sur le 19e arrondissement.

☞ les habitants du quartier qui se sont portés volontaires, désignés par tirage au sort, sans condition de nationalité et à partir de 16 ans.

Dans chaque quartier, le Maire du 19e arrondissement désigne un délégué parmi les élus du Conseil d'Arrondissement, chargé de la liaison entre le Conseil de Quartier, les habitants et la Mairie

☞ les représentants des associations de quartier, élus par le Conseil des Associations du 19e arrondissement ;

☞ les élus ou leurs représentants, désignés en Conseil d'Arrondissement à la représentation proportionnelle des groupes politiques ;

La collaboration entre les conseils de quartier et l'équipe municipale s'établit sur trois niveaux :

-la rencontre, le dialogue, à l'occasion des réunions plénières : les Conseils de Quartier se réunissent d'une part en séance publique au moins une fois par trimestre, d'autre part en commissions de travail dont les thématiques sont choisies en fonction du quartier ou des centres d'intérêts des membres du conseil. Ainsi, chaque conseil, ou presque, dispose de commissions communes telles la propreté, l'aménagement de voirie ou l'animations, destinées à travailler sur des projets ponctuels, pour l'ensemble du quartier (Repas de quartier, installation d'un feu tricolore, etc...).

-La concertation, c'est le fil rouge de toute entreprise de démocratie locale : indispensable à la Mairie pour parfaire sa connaissance de l'arrondissement et de ses habitants, et ajuster son action à leurs évolutions; indispensables aux résidents du 19ème pour repenser leur arrondissement.

-La prise d'initiative : la concertation ne se limite pas à une simple consultation des conseils de quartier sur des projets "sélectionnés" par la Mairie. Les conseils bénéficient d'un véritable pouvoir d'initiative : ce fut l'élément déclencheur de l'ouverture d'un centre social à Belleville, tout comme il fut celui de la longue procédure enclenchée pour réaliser la couverture du périphérique Porte des Lilas, et comme il sera peut-être à l'origine de la transformation du marché de Joinville (Bassin de la

Quelques exemples d'action des Conseils de quartier

Le Plan Local d'Urbanisme.

L'équipe municipale, autour de BERTRAND DELANOE, a entamé en octobre 2002 la révision du Plan Local d'Urbanisme, qui se substitue à l'ancien Plan d'Occupation des Sols. Plus qu'un règlement d'urbanisme, le PLU est une nouvelle illustration de la volonté de la municipalité d'associer les Parisiennes et les Parisiens à l'élaboration des projets collectifs pour les dix prochaines années.

Ainsi, après avoir bénéficié de séances de formation dispensées par l'Agence Parisienne d'Urbanisme, les conseillers de quartier ont été invités à définir leurs attentes et leurs besoins et, par conséquent, à participer à l'élaboration de la nouvelle carte d'urbanisme de l'arrondissement (équipements publics, aménagements urbains, environnement...) dont l'objectif principal est la réduction des inégalités et l'amélioration de la vie quotidienne des habitants.

L'élaboration du Budget 2004

Cette année encore, les conseils de quartier ont été associés à l'élaboration du budget d'investissement de la Mairie du 19ème arrondissement : réfection des trottoirs,

création d'un jardin éphémère quai de l'Oise, aménagement d'un équipement sportif de libre accès boulevard Sérurier, installation d'équipement de sécurité devant les écoles, etc...en 2002. Cette politique de concertation budgétaire favorise la réalisation de petits équipements, la réfection ou l'embellissement du paysage urbain dont la traduction immédiate est l'amélioration du cadre de vie.

Les référendums locaux

Certains grands chantiers de l'arrondissement, une fois fixé leur objectif, offrent des alternatives en terme d'aménagement. Sur ces choix, Roger Madec a souhaité pouvoir donner le pouvoir de décision aux habitants concernés. Ce fut le cas le 28 septembre 2002 pour décider, dans le cadre de la suppression de l'axe rouge avenue Jean Jaurès, s'il était préférable de laisser deux ou trois voies de circulation. Ce sera à nouveau le cas le 7 juin 2003 pour décider, dans le cadre de la résidentialisation de l'ensemble immobilier Michelet, si certaines voies doivent être piétonnes ou ouvertes à la circulation.

En effet s'il revient aux élus de décider des grands axes d'aménagement de l'arrondissement, les résidents sont toujours les mieux placés pour en choisir les détails qui touchent à leur vie quotidienne.

Le succès rencontré par le référendum sur l'avenue Jean Jaurès (1938 participants !) ne pouvait que nous renforcer dans cette volonté.

Le Conseil local de la Jeunesse

Dernier né des "outils" de démocratie participative - la première séance plénière s'est tenue le 22 janvier 2003 - le Conseil Local de la Jeunesse du 19ème s'adresse à tous les jeunes âgés de 13 à 25 ans, scolarisés dans le 19ème. Cette assemblée est un nouvel espace d'expressions, souhaité par la Mairie de Paris qui offre l'opportunité aux jeunes parisiens(ne)s de s'impliquer davantage dans la vie démocratique de l'arrondissement et de la ville. Ils deviennent ainsi des citoyen(ne)s à part entière.

Par ailleurs, la seconde séance du 26 février 2003, a été en partie consacrée à la désignation de sept représentants du Conseil de la Jeunesse du 19ème arrondissement au Conseil Parisien de la Jeunesse, composé de 108 membres, tous représentants du Conseil de leur arrondissement d'origine.

Son rôle

Les Conseils de la Jeunesse offrent à chacun(e) l'occasion de dialoguer, d'agir, et de s'investir sur des projets que les jeunes souhaitent défendre.

Il a une compétence consultative dans les domaines qui le concerne et la possibilité de proposer des vœux aux élus de l'arrondissement qui, d'ailleurs, n'hésitent pas à s'inspirer de ses travaux pour la mise en œuvre de la politique municipale en faveur de la jeunesse. En outre, les

Conseils locaux de la Jeunesse de Paris disposent d'une dotation budgétaire commune à l'ensemble des arrondissements pour la réalisation de leurs projets (forums, débats, animations, soirées dansantes....)

Son fonctionnement

Six commissions rythment la vie du Conseil Local de la Jeunesse, composé de 200 membres, celles-ci sont réunies régulièrement, entre les trois séances plénières prévues dans l'année :

- ☞ animation
- ☞ communication
- ☞ urbanisme
- ☞ sport et loisirs
- ☞ prévention
- ☞ permanente : composée des 14 membres du Conseil Parisien (7 titulaires + 7 remplaçants). C'est une sorte de commission "interface", de pont, entre Conseil Local de la Jeunesse et Conseil Parisien²

Les projets du Conseil Local de la Jeunesse

A peine installé, le Conseil a déjà de nombreux projets en cours d'organisation : une soirée festive, un forum de la jeunesse à l'automne, un spectacle pour les fêtes de fin d'année, l'accès à internet pour les jeunes...

Le Conseil des Résidents étrangers non communautaires

En 1999, 25 528 des 172 587 habitants du 19ème étaient ressortissants d'un pays n'appartenant pas à l'Union Européenne, soit près de 15 % contre 10 % sur l'ensemble de Paris. Cette proportion se situe au 4ème rang des arrondissements parisiens.

Les groupes de nationalité hors Union Européenne les plus nombreux dans le 19e arrondissement sont, dans l'ordre, les ressortissants de l'Afrique hors Maghreb (6250), de l'Algérie (4533) et de la Chine (2763).

Le Conseil

Installé, il y a tout juste un an, à l'initiative de Florence Faurie-Vidal, adjointe au Maire du 19e arrondissement, chargée de l'accès à la citoyenneté, il est l'équivalent local du Conseil des Parisiens non communautaires créé début 2002 par BERTAND DELANOË, Maire de Paris. Son objectif est d'intervenir de manière consultative sur la vie de la cité et permettre l'insertion des résidents étrangers non communautaires.

La Composition

Les membres du Conseil des Résidents Etrangers Non Communautaires ont été proposés par un comité de pilotage composé de représentants associatifs d'origine étrangère et de deux élus de la Mairie du 19ème en fon-

ction des critères suivants : parité Hommes / Femmes, représentativité de tous les continents et régions du monde, catégories socioprofessionnelles et motivation

Le Conseil des Anciens

Créé en 1997, le Conseil des Anciens est une assemblée consultative, de réflexion et d'actions dans tous les domaines touchant à la vie de l'arrondissement, dont la vocation est de faciliter la vie des aînés du 19e. Celui-ci permet à ses membres de participer, d'être acteur de leur quartier et ainsi d'améliorer la qualité de la vie dans leur arrondissement. Sans vocation décisionnelle, le conseil contribue à éclairer les décisions de l'équipe municipale. Le conseil des anciens regroupe 36 membres, citoyen(ne)s du 19ème, âgés de plus de 60 ans, répartis en trois collèges :

- ☞ 12 membres tirés au sort parmi des volontaires
- ☞ 12 membres élus par le Conseil d'Arrondissement
- ☞ 12 membres représentants des associations

Les membres ont un mandat d'un an renouvelable.

Le Maire du 19e arrondissement ou son représentant Dominique Folgalvez, Adjoint au Maire, Chargé du Conseil des Anciens, préside les séances du Conseil des

personnelle. 36 membres composent l'assemblée plénière de ce Conseil.

Le bureau

Il est composé de 12 membres élus par l'assemblée plénière et est présidé par Boubacar Diaby, secrétaire général. Il est l'organe exécutif du Conseil. Il prépare les propositions et les recommandations à valider par le Conseil sur la base des travaux des commissions thématiques et s'assure du suivi de ces recommandations et propositions. Il exécute les décisions de l'assemblée plénière.

Les Actions

Depuis sa création, les 5 commissions du CRENC - Education, Santé, Culture et Animations, Accès aux droits, Femmes - ont favorisé ou mis en place des projets concrets à cet objectif, parmi lesquels :

- Dispositifs d'accompagnement des enfants issus de parents étrangers pour l'aide aux devoirs et de médiation parents/professeurs. Lancement du projet de classe pilote au collège Georges Brassens, rencontre avec les proviseurs et principaux de collège

- Journée annuelle de la citoyenneté des résidents

étrangers : dimanche 14 avril 2002 et dimanche 25 mai 2003 en conjuguant la tenue de deux débats, d'un mini forum des commissions, d'un buffet et d'une soirée festive

- Nouvel an chinois, en 2003

- Votation citoyenne des 6, 7 et 8 décembre 2002 consacrée au droit de vote et à l'éligibilité des étrangers aux élections locales (Pour mémoire, 92 % des 40 000 votants se sont prononcés Pour)

- Débat à l'occasion de la journée internationale des femmes sur les droits des femmes issues de l'immigration

Le bureau :

Le Président est assisté par un bureau de trois membres, élus par leurs pairs, à raison d'un membre par collège.

Les commissions :

Le Conseil des Anciens désigne, en son sein, des commissions chargées d'étudier les divers problèmes mis à l'ordre du jour.

Chaque commission désigne, elle aussi, parmi ses membres : un président et un rapporteur. Elles sont actuellement au nombre de trois :

- La commission " Personnes âgées "
- La commission " Inter génération- Mémoire collective "
- La commission " Relations publiques Vie dans la Cité "

Depuis cinq ans ce Conseil se fixe de nombreuses missions. Il organise, aux côtés de l'équipe municipale, plusieurs manifestations : le Forum du troisième âge, les journées du patrimoine, les échanges entre les jeunes et les moins jeunes, en mettant en place des sorties inter-

A travers ses actions, le Conseil des Anciens s'est imposé comme un acteur indispensable de la vie citoyenne de l'arrondissement, une courroie de transmission entre les "seniors", la Mairie et ses services, et la population de l'arrondissement. Ainsi, est né l'année dernière, en collaboration étroite avec le " Point Paris Emeraude 19e ", le Guide des Aînés. Véritable Vade Mecum de la vie du 3ème âge dans l'arrondissement, ce guide est une mine d'informations (soutien à domicile, santé, loisirs, transports...) qui donne un large aperçu des services offerts par la Mairie du 19ème, la Ville de Paris et les différentes institutions parisiennes.

Du 19 au 22 novembre, le Conseil des Anciens du 19e

s'est également fortement mobilisé dans l'organisation (et la réussite) de la première édition de "C'était comment demain". Lors de ces journées qui ont permis de mettre en avant la "charte de bonne conduite dans les transports publics", les Seniors ont travaillé main dans la main avec les enfants des centres de loisirs du 19e et la RATP pour faire découvrir le 19e d'hier et d'aujourd'hui aux nombreux visiteurs qui se sont présentés. Nos Seniors ont servi de guide dans les anciens bus de la RATP qui ont circulés toute la journée dans le 19e, refaisant l'histoire de cet arrondissement.

Le Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA)

Le CICA est la plus ancienne des instances de concertation et de dialogue avec les associations. Son statut et ses modalités de fonctionnement sont d'ailleurs inscrits dans le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2511-24 ; R 2511-17/18 et R 2113-22). Créé en 1982 dans le 19e arrondissement, le CICA offre aux acteurs associatifs un espace où toutes les questions relatives à leurs activités peuvent être abordées, présentées et discutées. Cette instance, légalement reconnue et organisée, se réunit tous les trimestres sous la forme d'un Conseil d'arrondissement qui associe les élus et les associations adhérentes.

Le comité d'animation du CICA

Dans le 19e arrondissement, il existe en plus depuis 1995 un Comité d'animation du CICA chargé du suivi des travaux (ordre du jour des réunions, choix des réflexions et thèmes de travail, préparation des forums associatifs...) et des relations entre les associations et les élus municipaux.

Celui-ci est, en outre, associé à la validation des demandes d'adhésion au CICA, et consulté sur de nombreux points relatifs à la vie associative de l'arrondissement.

Il a pour objectif de contribuer à dynamiser la vie associative, d'une part en diffusant les informations utiles, municipales notamment, aux associations et, d'autre part, en entretenant des relations étroites de travail avec les élus de l'arrondissement.

Son fonctionnement

Ce comité d'animation est constitué de 3 collèges :

- 10 représentants des associations membres du CICA, élus par leur pairs,
- 10 personnalités de la vie associative de l'arron-

dissement désignées par le Maire,

-10 représentants des 10 conseils de quartier, issus du collège associatif de chaque conseil.

Ainsi, sont représentées les différentes thématiques associatives de l'arrondissement, ainsi que les zones géographiques où les associations exercent leurs activités.

Le comité d'animation prend l'initiative de la création des groupes de réflexion, dont les travaux sont présentés en séances plénières du CICA.

Pour chaque thème, la réflexion doit aboutir à des réalisations concrètes. C'est ainsi que, dans le cadre de la réflexion sur l'insertion par l'économique, a été créée l'association PROJETS 19, point d'appui à la vie associative, et animateur de l'équipe emploi insertion. La réflexion menée sur les droits de l'enfant a permis d'organiser un concours de dessins, un débat sur la presse à l'école ; Celle sur les personnes handicapées a favorisé l'émergence du Pôle Handicap et citoyenneté...

En outre, plusieurs groupes de travail fonctionnent en permanence tels que la communication associative, les relations CICA / Conseils de quartier, et surtout la future Maison du Combattant et des Associations qui ouvrira ses portes en novembre prochain.

Enfin, le Comité d'Animation propose au Maire de l'arrondissement les associations appelées à siéger dans la commission " logement social " mise en place au printemps 2003.

Action Propreté à Secrétan

QUOI :

La commission environnement du conseil de quartier Secrétan a organisé en décembre 2003 une action propreté sur deux semaines dans le quartier Secrétan, dans le 19^e.

La 1^{ère} semaine, un kiosque d'information sur la propreté a été installé de 10h à 13h avec tracts, brochures, cartes... ainsi qu'un panneau d'information sur la propreté canine.

Une lettre ouverte aux habitants rédigée par la commission environnement a été distribuée à 3500 exemplaires, ainsi qu'une lettre ouverte aux commerçants distribuée à une soixantaine de commerçants.

La 2^{ème} semaine, des inspecteurs ont renforcé leurs interventions sur le quartier.

POURQUOI :

La commission souhaitait attirer l'attention de tous les habitants du quartier sur le problème de la propreté.

POURQUOI FAIRE :

Responsabiliser les habitants, informer sur les contraventions et le coût du nettoyage.

QUI : la commission environnement du conseil de quartier Secrétan ; le collaborateur chargé de la propreté à la mairie du 19^e ; les services propreté de la ville.

COMMENT :

le kiosque et les tee-shirts avec un logo " conseil de quartier " attiraient l'attention des passants. Certaines affiches, surtout celles concernant la propreté canine, ont été arrachées aussitôt posées... Les deux lettres (aux habitants et aux commerçants) ont permis de mieux cibler le public.

BILAN :

L'action a été positive avec une amélioration de la propreté dans le quartier mais les bénéfices de cette action n'auront duré que trois mois. La commission s'interroge sur l'efficacité réelle d'une telle action sur le long terme. Un vœu à l'attention du Maire du 19^e a été donc été rédigé pour demander :

- des actions ciblées, l'urgence étant de monter une opération pédagogique dans les écoles pour toucher les enfants et les adolescents (public qui semblait le plus récalcitrant au problème de la propreté lors de la distribution de tracts)

- des actions médiatiques
- des campagnes de sensibilisations simultanées dans plusieurs quartiers

CONTACTS :

Caroline Solé

Coordinatrice des Conseils de quartier

Mairie du 19^e

01 44 52 29 85 / caroline.sole@mairie-paris.fr

20ème arrondissement

Le Conseil municipal des enfants

PRINCIPES

Le Conseil Municipal des enfants est une instance de démocratie participative et consultative constitué d'enfants élus dans les classes de CM1, CM2, 6ème et 5ème des écoles et collèges privés ou publics du 20ème arrondissement qui y participent volontairement.

Les enfants sont élus pour deux années scolaires, à l'issue d'une campagne électorale.

Créé en 1996, le CME est présidé par le Maire actuel du 20ème, Monsieur Michel Charzat.

Il est rattaché au Pôle Démocratie Locale de la Municipalité du 20ème par l'intermédiaire de son élue, Anne-Charlotte Keller, Conseillère déléguée, et travaille en lien avec les conseils de quartiers, le Conseil de la Jeunesse, le Conseil des Citoyens Non-communautaires et le CICA.

FONCTIONNEMENT

Elus en septembre 2002, les 107 enfants se réunissent au moins 3 fois par an en séance plénière et travaillent régulièrement dans les commissions. Les thèmes de ces commissions ont été décidés en fonction des professions de foi des élus et de leurs intérêts.

Il existe 6 commissions :

Prévention-Sécurité / Environnement / Sport / Culture / Communication / Solidarité-Handicap

Les adjoints au Maire impliqués participent à l'animation des commissions, à la définition et au suivi des projets débattus et votés par les enfants.

INTERET

Le Conseil Municipal des Enfants répond à deux objectifs :

- Donner un espace de parole et d'actions aux enfants. Les adultes participent en s'engageant à intégrer les projets des enfants dans leur programme politique.

- Initier les jeunes citoyens au fonctionnement de la démocratie et à l'apprentissage de la citoyenneté et au débat républicain.

ACTIONS

- Organisation des premières Journées Respect le 4 et 5 février 2004.

Rencontre et débat sur le sens et la valeur du Respect à la Mairie du 20ème avec les adjoints au Maire, les élus du CME et les centres de loisirs.

Animation dans les écoles (théâtre, chanson, journal,...), exposition sur les Droits de l'Enfant, élaboration de la Charte du Respect.

- Concours d'affiches sur le thème "Propreté dans nos quartiers" suivi d'une exposition en Mairie du 20e.

Les Conseils de Quartier du 20ème ont repris plusieurs affiches pour l'édition de tract de sensibilisation et d'information sur l'environnement et la propreté dans le 20ème.

- Exposition d'affiches sur le Respect suivie d'une exposition en Mairie du 20ème

Participation des collègues et des centres professionnels à un concours d'affiches sur le thème du respect organisé en partenariat avec le Conseil de la Jeunesse. Les réalisations primées serviront d'affiches pour le lancement d'une grande campagne en direction des jeunes du 20ème sur le thème "Les mots du Respect" (provisoire).

- Débat sur la mixité dans le sport

Projection du film "Passe la Balle" suivi d'un débat entre Nicole Abar, joueuse et entraîneuse de football au niveau national, les enfants des centres de loisirs, les élus du CME, les adjoints au Maire du 20ème et Mr Pascal Cherki, adjoint au Maire de Paris chargé du sport.

- Participation aux Journées Handisport : échanges sportifs entre enfants handicapés et enfants valides

En collaboration avec l'association Human ISC, participation des élus du CME et des centres de loisirs à la journée Défisport du mercredi 12 mai 2004.

- Communication du Conseil

Elaboration du site internet du CME (en cours), du logo du Conseil, de la brochure de bilan de mandat (à paraître fin juin 2004)

PARTENARIATS

Circonscription des Affaires Scolaires du 20ème

Centres de loisirs du 20ème

Centre de Ressources Citoyenneté

Ecoles élémentaires

Collèges

Quelques difficultés...

- Implication des enfants élus

Les deux années de la mandature peuvent paraître longue pour les enfants, et le nombre de conseillers réellement engagés dans les projets des commissions correspond en réalité à la moitié des 107 enfants élus.

... et surtout des réussites

Les actions du CME favorisent une meilleure éducation à la citoyenneté et à la vie démocratique.

De véritables échanges entre les enfants du 20ème, les adjoints au Maire et les représentants des conseils consultatifs ont pu avoir lieu.

Les responsables pédagogiques manifestent un intérêt profond et actif pour la participation de leurs élèves au CME et la collaboration aux projets qui sont perçus

comme l'expression vivante de l'éducation civique. Les enfants "non élus" du 20ème ont été associés aux projets portés par le CME à travers la participation des centres de loisirs et des élèves dont les écoles ne figurent pas au CME.

CONTACTS :

Anne-Charlotte Keller
Elue d'Arrondissement déléguée au CME
01 43 15 20 31

Perrine Duroyaume
Animatrice chargée du CME
01 43 15 20 86

Pôle de la Démocratie Locale et Participative
Sandra Chéléliékian
Chargée de mission
01 43 15 20 31

Les permanences itinérantes des Conseils de quartier

QUOI :

Les Conseils de quartier du 20e expérimentent actuellement et ce, depuis avril dernier un nouveau moyen d'information et de concertation au service de la démocratie locale et participative. Il s'agit de permanences itinérantes en minibus, réparties sur plusieurs sites de l'arrondissement.

POURQUOI :

La genèse du projet remonte à 2002, sur la demande des conseillers de quartier de Plaine-Lagny, qui se posaient alors les questions suivantes : Comment pouvaient-ils mieux faire circuler l'information sur les activités du conseil ? Et comment inciter les habitants à participer à la vie de leur quartier ? Ces interrogations étant communes à l'ensemble des conseillers de quartiers, Marie-Pierre de la Gontrie, Adjointe au Maire de Paris chargée de la Démocratie Locale a été sollicitée dans le cadre du budget participatif 2002. A sa demande, un pré-projet lui a été transmis.

POURQUOI FAIRE :

Les conseils de quartiers visent deux objectifs :

- Permettre l'échange d'information sur les activités des conseils de quartiers (à quoi servent-ils, pour qui, pour quoi faire, leurs champs de compétence et leurs limites, etc.).

- Donner l'envie aux citoyens de participer à la vie de son quartier : émettre un avis sur son cadre de vie, prendre un peu de son temps pour assister aux réunions publiques, proposer aux conseillers et aux associations de l'aide ponctuelle pour les animations et fêtes de quartier, etc.

QUI :

Les conseillers et invités permanents volontaires des sept conseils de quartier animent ces permanences en fonction des besoins et de leurs possibilités. Ceux-ci, en allant à la rencontre des habitants, approchent un public plus large, tant sur le plan culturel que générationnel. Le Pôle de Démocratie Locale coordonne tout le dispositif.

COMMENT :

Avec l'aide des membres du comité de pilotage, des consignes d'utilisation et de programmation ont été définies :

- Les conditions de location (minibus + chauffeur) par vacation de 2 h 30 avec possibilités de cumuler en demi-journée et de façon exceptionnelle en journée complète. Et ce, dans la limite du budget disponible et de 14 permanences réparties par conseil de quartier pour l'année 2004.

- Le choix du véhicule et son aménagement pour qu'il soit le plus fonctionnel possible. Les emplacements potentiels de stationnement sont proposés par chaque conseil de quartier.

- Des affiches et des publications émanant du savoir-faire des conseils de quartier ou de la Mairie sont utilisées pour étayer les explications des permanents.

- Un planning de réservation de minibus et de son chauffeur est régulièrement mis à jour.

- Transmission des lieux et jours de permanences au Service de la Communication et de l'accueil de la Mairie est effectuée dès qu'il est possible de le faire.

BILAN :

Un premier bilan est prévu courant juin 2004 pour l'ensemble de l'arrondissement grâce à l'analyse des outils d'évaluation remplis par le public et les permanents, quartier par quartier.

D'ores et déjà, les conseillers de quartier trouvent à ces permanences en minibus, un intérêt tout particulier (visibilité pour les passants, confort d'accueil des permanents et du public reçu, convivialité, meilleure écoute de la parole des habitants).

En fonction des quartiers, du lieu de stationnement du véhicule et du nombre de permanents sur place, des nuances sont à apporter en matière de fréquentation (en moyenne pour une permanence de 2 h 30, une vingtaine de personnes ont un entretien avec un conseiller de quartier).

Les sujets abordés concernent principalement les problèmes de voirie (circulation, stationnement, propreté) et des questions sur le fonctionnement des conseils. Ensuite viennent, les travaux ou aménagement en cours d'étude comme le GPRU et le PLU prévus sur le 20e. La population, dans sa majorité, assez intriguée au départ, accueille ce nouveau moyen de communication de leurs conseillers de quartier plutôt favorablement.

CONTACTS :

Pôle de Démocratie Locale et Participative

Sandra CHELELEKIAN, chargée de mission
Armelle VIGOUR, chargé de la mise en place du minibus d'information des conseils de quartiers
01.43.15.20.31